



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des
soumissions → TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Gatineau

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

LETTER OF INTEREST

LETTRE D'INTÉRÊT

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Next Generation Travel Project Division/Division du

Project de voyage prochaine Génération

Terrasses de la Chaudière 4th Fl

Terrasses de la Chaudière 4e étage

10 Wellington Street

10, rue Wellington

Gatineau

Quebec

K1A 0S5

Title - Sujet Futur système d'instruction navale Rapport sommaire de commentaires et de résultats - Futur système d'instruction	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8482-218578/C	Date 2022-01-27
Client Reference No. - N° de référence du client W8482-218578	GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG PW-\$NGT-003-40493
File No. - N° de dossier 003ngt.W8482-218578	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Daylight Saving Time EDT on - le 2022-07-29 Heure Avancée de l'Est HAE	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: McKenny, Harold	Buyer Id - Id de l'acheteur 003ngt
Telephone No. - N° de téléphone (873) 455-5271 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Specified Herein Précisé dans les présentes	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée See Herein – Voir ci-inclus	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date



Futur système d’instruction navale (FSIN) W8482-218578/C

Rapport sommaire de commentaires et de résultats

**Demande de Renseignements (DDR)
et
Activités de mobilisation de
l’industrie**

Table de matières

1. Introduction	1
2. Processus de DDR	2
3. Aperçu général des commentaires reçus dans le cadre du processus de DDR	3
4. Sommaire des réponses de l'industrie	3
5. Conclusion	4
Annexe A - Sommaire des réponses de l'industrie	5
Annexe B - Questions posées pendant et après les rencontres individuelles	21
1. Rencontres individuelles.....	21
1.1 Questions courantes.....	21
1.2 Questions posées par les fournisseurs pendant ou après les rencontres individuelles.....	24
Annexe C - Sigles et acronymes	40

1. Introduction

- 1.1 Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC), au nom du Canada, a publié une demande de renseignements (DDR) no W8482-218578/B le 6 avril 2021 sur le site achatsetventes.gc.ca afin d'obtenir la participation et les commentaires de l'industrie concernant le futur système d'instruction navale (FSIN) de la Marine royale canadienne (MRC) pour le ministère de la Défense nationale (MDN).
- 1.2 Les objectifs de la DDR étaient les suivants:
- a) informer l'industrie au sujet du CONOPS du FSIN de la MRC et lui fournir une copie à titre d'information;
 - b) fournir des renseignements de haut niveau sur le CONOPS du FSIN; et
 - c) inviter les fournisseurs à participer au processus de mobilisation de l'industrie.
- 1.3 Parmi les activités de mobilisation de l'industrie figuraient les suivantes :
- a) ***Demande de renseignements*** — Publication du document de la DDR et du présent rapport sommaire des commentaires et des résultats qui en découle;
 - b) ***Séance d'information sur la mobilisation de l'industrie*** — Occasion, pour les répondants, de demander des clarifications au sujet de l'objectif et du contenu de la DDR.
 - c) ***Séances de démonstration individuelles des fournisseurs*** — Une occasion pour le GC de demander des clarifications et d'avoir des discussions avec les fournisseurs, ainsi que l'opportunité pour les fournisseurs de démontrer leur expertise et comment elle s'intègre dans le CONOPS.
- 1.4 Le CONOPS ainsi que le résumé de la séance d'information de l'industrie concernant le FSIN se trouvent sur le site [Futur système d'instruction navale \(W8482-218578/B\) - Achatsetventes.gc.ca](http://Futur_système_d'instruction_navale_(W8482-218578/B) - Achatsetventes.gc.ca)
- 1.5 Le présent document fournit un résumé des commentaires reçus en réponse à la DDR et aux séances de démonstration individuelles des fournisseurs.
- 1.6 **Autorité contractante:**
- Erica Savage et Harold McKenny**
Direction de l'approvisionnement de grands projets technologiques
Direction générale de l'approvisionnement
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
10, rue Wellington, 4e étage
Gatineau, QC K1A 0S5
Courriel: TPSGC.PAFSIN-APFNTS.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca

2. Processus de DDR

<p>Durée des activités de mobilisation de l'industrie</p>	<p>Date de début: 8 février 2021 Date de fin: 28 janvier 2022</p>
<p>Documents divulgués dans le cadre de la DDR</p>	<p>La demande de renseignements et les modifications afférentes à celle-ci, y compris les renseignements au sujet de la séance d'information sur la mobilisation de l'industrie, sont disponibles sur le site Web Achatsetventes Futur système d'instruction navale (W8482-218578/B) - Achatsetventes.gc.ca</p>
<p>Participants</p>	<p><u>Les membres de l'équipe de projet du gouvernement du Canada sont des représentants de :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> i. TPSGC ii. Marine royale canadienne (MRC) iii. Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) <p>29 fournisseurs ont participé à la totalité ou à une partie des activités de mobilisation de l'industrie découlant de la DDR</p> <p><u>Fournisseurs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> i. Adobe Systems Federal LLC ii. Association of British Columbia Marine Industries (ABCMI) iii. Atlantic Canada Aerospace & Defence Association. iv. B J Johnson Consulting Services v. Babcock Canada Inc. vi. BAE Systems vii. Bluedrop Training & Simulation Inc. viii. BNH Expert Software Inc. ix. CAE Inc. x. Calian Ltd. xi. Canadian Base Operators Inc. xii. Collins Aerospace xiii. Cubic Mission & Performance Solutions xiv. Global Spatial Technology Solutions Inc. xv. IBM Canada LTD. xvi. Imagine-4D Inc. xvii. Kongsberg Digital Simulation Ltd. xviii. L3Harris Technologies Canada xix. Lockheed Martin Canada Inc. xx. Marine Learning Systems xxi. Modest Tree Media Inc. xxii. Nova Scotia Community College xxiii. Pennant Canada Ltd. xxiv. RaceRocks 3D Inc. xxv. Raytheon Canada Limited xxvi. REDspace Inc. xxvii. Rheinmetall Canada Inc. xxviii. RJ MacGregor and Associates

	xxix. Serco Canada Marine
<p>Séance d'information sur la mobilisation de l'industrie et séances individuelles</p>	<p>Une séance d'information sur la mobilisation de l'industrie a eu lieu le 21 avril 2021 et 27 fournisseurs se sont inscrits. Veuillez vous référer à l'amendement 002 du document DDR # W8482-218578/B</p> <p>https://buyandsell.gc.ca/cds/public/2021/04/26/dd30dd94c3074d821452d17729a403e5/ABES.PROD.PW_NGT.B003.F39341.ATTA002.PDF</p> <p>pour un aperçu de la séance d'information virtuelle sur la mobilisation de l'industrie. Les questions soulevées et les réponses fournies lors de la séance d'information sur la mobilisation de l'industrie se trouvent dans l'amendement 004 du document W8482-218578/B</p> <p>https://buyandsell.gc.ca/cds/public/2021/05/18/26f2e0d7e73a76a97acaabb84a6ec39e/ABES.PROD.PW_NGT.B003.F39341.EBSU004.PDF</p> <p>En outre, 17 séances individuelles ont été organisées avec les répondants à la DDR entre le 20 juillet et le 19 août 2021. On trouvera des détails suivants à ce sujet à l'Annexe B :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une liste des questions posées et des réponses fournies lors des séances individuelles; • La réponse à une question de l'industrie reçue pendant ou après les séances individuelles.

3. **Aperçu général des commentaires reçus dans le cadre du processus de DDR**

- 3.1 Le présent document décrit les commentaires reçus de l'industrie en réponse à la DDR sur le Futur système d'instruction navale (FSIN). Il présente également les commentaires formulés pendant les séances individuelles et la réponse à une question posée par l'industrie après les séances individuelles. Afin d'assurer la confidentialité des répondants à la DDR, les renseignements détaillés obtenus sur les capacités de chaque répondant ne seront pas publiés. De plus, le présent document ne traite pas des questions et des réponses déjà fournies au cours de la période d'affichage de la DDR (du 06 avril 2021 au 31 mai 2021). Toutes les questions et réponses précédemment fournies par TPSGC au cours de la période d'affichage de la DDR figurent sur le site Web [Futur système d'instruction navale \(W8482-218578/B\) - Achatsetventes.gc.ca](https://buyandsell.gc.ca/cds/public/2021/04/26/dd30dd94c3074d821452d17729a403e5/ABES.PROD.PW_NGT.B003.F39341.ATTA002.PDF).

4. **Sommaire des réponses de l'industrie**

- 4.1 La liste des questions posées à l'annexe B de la DDR et les commentaires reçus des répondants en réponse à la DDR sont présentes à l'annexe A.

5. Conclusion

- 5.1 Les renseignements et les commentaires obtenus dans le cadre du présent processus de DDR, y compris lors des activités connexes de mobilisation de l'industrie, ont permis de mieux comprendre les capacités actuelles de l'industrie. La rétroaction fournie au cours du processus de DDR sera prise en considération au moment d'achever l'élaboration des exigences du projet. À l'heure actuelle, le Canada n'a pris aucune décision fondée sur les renseignements reçus dans le cadre de la DDR no W8482-218578/B.
- 5.2 On encourage l'industrie à consulter achatsetventes.gc.ca et [Accueil | AchatsCanada](#) pour toute communication future concernant le projet d'approvisionnement du FSIN et toute activité d'approvisionnement future.
- 5.3 Pour accéder à [Accueil | AchatsCanada](#) vous devez enregistrer votre compte pour faire des affaires avec le gouvernement du Canada sur Ariba Discovery. Veuillez consulter le document suivant [Un guide détaillé sur la façon de créer un compte](#) (<https://canadabuys.canada.ca/fr/ressources/inscription-sap-ariba-guide-pour-entreprises>) sur la façon de créer un compte.
Pour obtenir plus de soutien technique pour compléter votre profil du Gouvernement du Canada pour votre compte d'Ariba ou si vous rencontrez toujours des problèmes, veuillez contacter le centre de service d'AchatsCanada : <https://canadabuys.canada.ca/fr/obtenir-de-laide> où vous pouvez communiquer rapidement avec un agent du centre de service par clavardage, téléphone, ou courriel.
- 5.4 Le Canada tient à remercier tous les représentants de l'industrie qui ont participé en répondant à la DDR et en participant à la séance d'information sur la mobilisation de l'industrie et aux séances individuelles.

Annexe A - Sommaire des réponses de l'industrie

Sujet 1	Expérience
DDR Question 1.1	Quelle expérience votre entreprise a-t-elle de l'élaboration, de la livraison et du maintien d'un système d'instruction tel que celui qui est prévu pour le FSIN?
Rétroaction des intervenants	Tous les répondants ont démontré divers niveaux d'expérience dans l'élaboration, la prestation ou le maintien d'une solution de système d'instruction telle qu'envisagée par le FSIN.
DDR Question 1.2	Votre entreprise participe-t-elle à la livraison de fonctions de système de la manière décrite dans le CONOPS? Pouvez-vous fournir des exemples?
Rétroaction des intervenants	La plupart des personnes interrogées ont fourni une partie ou la totalité des fonctions du FSIN telles que décrites dans le CONOPS.
DDR Question 1.3	Votre entreprise offre-t-elle des services, logiciels ou technologies d'instruction de qualité supérieure qui, selon vous, pourraient profiter au FSIN ? Si la réponse est « Oui », veuillez indiquer ces capacités et les décrire.
Rétroaction des intervenants	La plupart des répondants ont indiqué une gamme de services d'instruction/de logiciels/d'intégrations technologiques. De nombreux répondants ont inclus des systèmes de plateforme propriétaires, ouverts ou mixtes dans leurs soumissions. Certains ont mentionné la possibilité de jouer de manière interactive avec d'autres pour favoriser l'interopérabilité des données et des technologies d'instruction.
DDR Question 1.4	D'après votre expérience dans la prestation de services ou de produits similaires, y a-t-il des exigences qui pourraient être modifiées pour favoriser la flexibilité et l'innovation? Dans l'affirmative, veuillez préciser.
Rétroaction des intervenants	<p>La majorité des répondants a suggéré que l'industrie fasse partie de la phase d'élucidation des besoins. D'autres répondants ont suggéré :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'amélioration continue comme exigence; • La nécessité d'un écosystème numérique intégré, qui pourrait s'appliquer à la fois à l'instruction et aux opérations; cet aspect pourrait être confié à l'industrie; • De concentrer les efforts sur l'architecture ouverte et les normes, notamment au sein du cadre numérique, afin d'accroître la flexibilité et l'innovation; et • L'exigence d'une solution canadienne (fabriquée au Canada). <p>Plusieurs répondants ont également indiqué qu'il était nécessaire de clarifier davantage la manière dont les initiatives d'innovation avec l'industrie seraient gérées.</p>
DDR Question 1.5	Quelle est la politique de votre entreprise en matière de sensibilisation à l'environnement et de fabrication de produits propres et écologiques? Comment aborderiez-vous cette question dans le contexte du FSIN?

Rétroaction des intervenants	La plupart des répondants ont fait référence aux politiques et initiatives de l'entreprise. Il a été suggéré que l'utilisation d'environnements d'instruction virtuels ou simulés pourrait réduire l'impact environnemental du FSIN.
DDR Question 1.6.1	Quelle expérience votre entreprise a-t-elle en ce qui a trait au fait de travailler dans le cadre de certains paramètres (ACS+)?
Rétroaction des intervenants	De nombreuses personnes interrogées ont fait référence aux politiques et initiatives de l'entreprise en faveur de la diversité. Nombre de ces initiatives font référence au recrutement, à la rétention et/ou à la promotion des femmes et des minorités visibles. Certaines organisations ont des programmes visant à éduquer le personnel et à créer des espaces sûrs pour leurs employés LGBTQ2+.
DDR Question 1.6.2	Comment aborderiez-vous cette question dans le contexte du FSIN?
Rétroaction des intervenants	La plupart des personnes interrogées ont indiqué qu'il était nécessaire d'effectuer des recherches pour mieux comprendre comment elles pouvaient être appliquées dans leurs systèmes. D'autres ont fait les suggestions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Une formation sur les préjugés pour tous les employés; • Une norme minimale pour tous les élèves; • Des évaluations fondées sur des données pour éviter les préjugés; et • Des avatars personnalisables à utiliser dans les simulations.
DDR Question 1.7.1	Quelles sont vos capacités actuelles pour respecter la Loi sur l'accessibilité du Canada ? Entrevoyez-vous des difficultés à cet égard?
Rétroaction des intervenants	La majorité des répondants ont fait référence à l'accessibilité en ce qui concerne les infrastructures des biens immobiliers. Certains répondants ont mentionné l'accessibilité des données et le fait qu'il est trop tôt pour déterminer les impacts tant que les exigences du FSIN ne sont pas pleinement comprises.
DDR Question 1.7.2	Comment pouvez-vous démontrer votre conformité aux normes d'accessibilité?
Rétroaction des intervenants	La majorité des répondants ont démontré qu'ils respectaient à divers niveaux les normes d'accessibilité applicables aux infrastructures des biens immobiliers. Certains répondants ont commenté les audits d'accessibilité pour le contenu et les environnements d'instruction. L'accessibilité, en ce qui concerne les logiciels et la technologie, est un aspect important du FSIN et nous nous réjouissons de poursuivre les discussions sur ce sujet.
DDR Question 1.7.3	Quels sont les modèles ou les fonctionnalités à prendre en considération pour respecter la ou les normes d'accessibilité? Veuillez expliquer votre raisonnement.

Rétroaction des intervenants	En ce qui concerne l'accessibilité des données et du numérique, il a été suggéré que les solutions soient personnalisables et capables d'un apprentissage adaptatif. L'analyse des apprenants basée sur les données pourrait être intégrée afin de cibler les stratégies d'apprentissage pour des apprenants spécifiques et de déterminer les domaines dans lesquels un apprenant peut avoir besoin d'une amélioration ou d'un soutien supplémentaire.
Sujet 2	Stratégie d'approvisionnement
DDR Question 2.1	Y a-t-il des éléments des systèmes du FSIN décrits dans le CONOPS auxquels votre entreprise pourrait contribuer? Quels sont les défis, le cas échéant, que vous prévoyez pour la mise en œuvre de cette contribution?
Rétroaction des intervenants	<p>À partir des réponses fournies, le Canada a déterminé que tous les répondants ont fourni des domaines dans lesquels ils pourraient contribuer et ont indiqué les défis suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formuler une stratégie d'approvisionnement; • Déterminer quelle serait la meilleure place pour le milieu universitaire au sein de l'industrie et du Canada; • Identifier les partenaires et déterminer la gouvernance; • L'accès aux logiciels pour les fournisseurs et la possibilité pour le MDN de mettre en commun et de transférer des données avec les fournisseurs; • Bande passante disponible pour la diffusion de contenus riches, modernes et complexes; • Une communication claire sur les priorités et les attentes de l'industrie qui fournit le service FSIN; • Disposer d'une solution qui transforme l'organisation qui va collecter, consolider et réutiliser les actifs; • Adapter la technologie pour répondre aux besoins des clients; • PI et normes commerciales et ouvertes; • Accès de l'entrepreneur aux systèmes d'entreprise du MDN; • L'obligation d'obtenir une autorisation de sécurité; et • La possibilité d'accéder à des informations et des systèmes exclusifs.
DDR Question 2.2	Un des scénarios d'approvisionnement envisagés est celui de l'attribution du marché à un seul fournisseur qui pourrait vraisemblablement sous-traiter ensuite le travail à d'autres fournisseurs :
DDR Question 2.2.1	Avez-vous des commentaires ou des réserves à ce sujet? Quelles considérations devrions-nous retenir si nous examinons cette stratégie de plus près?
Rétroaction des intervenants	<p>D'après les réponses fournies, la majorité des personnes interrogées ont estimé que c'était la solution préférée.</p> <p>Les répondants ont exprimé des préoccupations dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutien les contrats fondés sur les bénéfices, en veillant à ce que l'entrepreneur principal reçoive le maximum de bénéfices plutôt que de faire concurrence à l'industrie pour des besoins plus modestes afin de répondre aux exigences des utilisateurs finaux en matière de performance; • Structure de gouvernance;

	<ul style="list-style-type: none"> • Droits de PI; • Des sous-traitants sous-payés; • Sécurité. <p>Voici des questions qu'on doit se poser :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une structure de gouvernance claire pourrait contribuer à garantir l'équité entre les entreprises de toutes tailles; • Mécanismes contractuels permettant à l'entrepreneur principal de garantir une concurrence équitable et ouverte pour les sous-traitants; • Entrepreneur principal agissant en tant que responsable de l'instruction ou partenaire d'intégration de l'instruction; • Un seul entrepreneur principal facilite la gestion du programme; et • Comment l'interopérabilité sera réalisée entre les fournisseurs et le Canada.
<p>DDR Question 2.2.2</p>	<p>Recommanderiez-vous au gouvernement du Canada d'envisager une autre stratégie? Veuillez préciser la ou les autres stratégies que vous recommanderiez. Dans l'affirmation, quels sont les avantages et les inconvénients de ces méthodes en ce qui a trait à la mise en œuvre, à la qualité de service, au coût, à l'intégration et à l'innovation ? Veuillez fournir une justification pour votre ou vos recommandations, notamment comment elles répondent aux objectifs du gouvernement du Canada.</p>
<p>Rétroaction des intervenants</p>	<p>D'après les réponses fournies, l'industrie a présenté un large éventail d'approches à envisager :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coentreprise – Peut bénéficier des capacités et de la chaîne d'approvisionnement locales; a le potentiel de limiter le risque commercial; faible investissement initial en capital; contrôle du développement de la propriété intellectuelle des petites et moyennes entreprises; • Principal intégrateur de systèmes pour le développement de contenus d'instruction; • Un partenaire d'innovation pourrait permettre une mise en œuvre plus rapide; • Des mécanismes contractuels souples pour rester agiles, innovants et reconfigurables; • Approche traditionnelle entrepreneur principal/sous-traitant - l'entrepreneur principal est responsable tandis que les sous-traitants sont sélectionnés pour combler les lacunes spécifiques que l'entrepreneur principal ne peut pas combler; • Un consortium régi par un partenariat égalitaire. Un partenaire est responsable de tous les systèmes de combat et un autre de tous les systèmes hors combat; • Contrats multiples avec plusieurs entrepreneurs principaux, ce qui peut contribuer à réduire les coûts et à atténuer l'effet de la majoration; • Un entrepreneur principal, qui jouerait le rôle d'intégrateur numérique, et un groupe de sous-traitants qualifiés; et • Définir, évaluer et mettre en œuvre des outils logiciels prêts à l'emploi tout en facilitant l'échange de données. Cela pourrait raccourcir le processus de mise en œuvre du FSIN, ainsi que le remplacement des systèmes et des applications logicielles pendant le maintien en condition opérationnelle.
<p>DDR Question 2.3</p>	<p>Plusieurs aspects du CONOPS impliqueront un partage des responsabilités entre le Canada et l'industrie. Pouvez-vous suggérer une répartition des responsabilités, ou recommander des</p>

	<p>concepts qui pourraient mener à un partage efficace des responsabilités? Pouvez-vous suggérer des répartitions que vous avez trouvées efficaces dans votre domaine ou vos contrats?</p>
Rétroaction des intervenants	<p>D'après les réponses fournies, l'industrie recommande que le MDN soit pleinement engagé et demeure responsable de la prise de décision, de la gestion du programme, du développement et de la conception des solutions et des installations d'instruction. Il a été recommandé que le Canada et l'industrie collaborent par le biais d'équipes de projet intégrées afin de définir une division claire des responsabilités et de déterminer les éléments dont le MDN devrait rester responsable et ceux qui devraient être externalisés. D'autres répondants ont déclaré qu'il est trop tôt à ce stade pour déterminer la responsabilité et que d'autres discussions sont nécessaires pour assurer le bon équilibre afin de réaliser le partenariat stratégique de formation dont le MDN a besoin.</p> <p>Les considérations relatives à la gouvernance seront essentielles pour comprendre comment les responsabilités seront partagées, qui sera le décideur ultime et comment s'assurer que le FSIN est fondé sur la performance.</p>
DDR Question 2.4	<p>Les accords en consortium et les accords avec un entrepreneur principal et son ou ses sous-traitants sont mentionnés ci-dessus comme des stratégies d'approvisionnement possibles. Pouvez-vous en suggérer d'autres qui pourraient convenir? Avez-vous des réserves par rapport à ces stratégies? Quelles considérations devrions-nous garder à l'esprit si nous examinons ces stratégies de plus près?</p>
Rétroaction des intervenants	<p>D'après les réponses fournies, l'industrie est favorable à la formation d'accords de type consortium et d'accords de type entrepreneur principal/sous-traitant. La rétroaction indique que les vendeurs sont prêts à s'associer à d'autres entreprises.</p> <p>Voici quelques éléments à prendre en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déterminer le champ d'application qui pourrait être acquis directement par les petites et moyennes entreprises; • Les accords de type consortium n'encouragent pas l'introduction de nouvelles entreprises et technologies après la mise en place de l'équipe; • Veillez à ce que l'expérience et les connaissances des sous-traitants soient mises en avant et ne soient pas simplement utilisées comme un exercice sur papier; • La coentreprise peut être risquée car la responsabilité incombe aux promoteurs plutôt qu'à un entrepreneur principal; et • Elle réduit les occasions d'affaires pour les petites et moyennes entreprises.
DDR Question 2.5	<p>Si vous êtes une entreprise autochtone qui, selon vous, pourrait apporter une contribution notable au FSIN, veuillez décrire les services ou produits que vous pourriez fournir.</p>
Rétroaction des intervenants	<p>Parmi les réponses fournies, un fournisseur s'est identifié comme une entreprise autochtone.</p>
DDR Question 2.6	<p>Croyez-vous que l'exigence d'un plan d'avantages pour les Autochtones aura une incidence sur votre participation à l'approvisionnement?</p>

Rétroaction des intervenants	D'après les réponses fournies, le Canada a déterminé que tous les répondants ont indiqué qu'un régime d'avantages pour les Autochtones n'aurait aucune incidence sur leur décision de participer.
DDR Question 2.7	Avez-vous eu recours à des stratégies d'incitation dans le cadre de contrats antérieurs pour encourager le dialogue avec les Premières Nations (à savoir, le perfectionnement des compétences, la capacité industrielle et les avantages économiques pour les Premières Nations)? Pouvez-vous nous faire part des leçons tirées? Avez-vous des approches recommandées pour intégrer les mesures en matière d'approvisionnement social autochtone dans le processus d'appel d'offres?
Rétroaction des intervenants	<p>À partir des réponses fournies, le Canada a déterminé que la plupart des répondants ont rencontré des stratégies incitatives pour encourager la participation des peuples et des communautés autochtones. Certains fournisseurs trouvent qu'il est difficile de trouver des entreprises appartenant à des autochtones dans l'industrie maritime.</p> <p>À partir des réponses fournies, l'industrie a proposé les approches suivantes pour examen :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Partenariat et consultation avec les parties prenantes autochtones en rencontrant les dirigeants et les membres de leur communauté. Donner l'occasion aux groupes autochtones intéressés par les marchés publics fédéraux de faire part de leurs plans ou de leurs idées sur la façon dont ils peuvent soutenir les initiatives du GC et développer leurs peuples et leurs communautés. • Inclure la politique et la proposition de valeur (RIT) dans le plan d'affaires autochtone sur le développement des compétences et l'instruction, tout en adaptant celle-ci à la spécificité culturelle des peuples et communautés autochtones et en fournissant un soutien aux apprenants pendant l'instruction et l'emploi. Créer des partenariats et des stages avec des entreprises et des instituts d'enseignement autochtones. • Inclure les stratégies dans les critères d'évaluation des partenariats compétitifs et/ou des sous-traitants; et • Promouvoir l'approvisionnement auprès des peuples et des communautés autochtones dans tout le pays.
Sujet 3	Attribution du contrat
DDR Question 3.1	Quelles seraient, selon vous, les durées initiales de contrat idéales? Quelle(s) structure(s) de période d'option présenterait le meilleur incitatif pour obtenir de bons résultats et poursuivre les investissements?
Rétroaction des intervenants	<p>À partir des réponses fournies, le Canada a déterminé que la plupart des répondants ont proposé un minimum de 10 ans pour la période contractuelle initiale, tandis que d'autres répondants ont proposé des périodes contractuelles initiales de 3, 5 et 7 ans.</p> <p>L'industrie a proposé une variété de périodes d'option dépendant de la période initiale du contrat et de la portée du travail.</p> <p>Voici quelques observations :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> Des périodes contractuelles plus longues peuvent signaler la confiance dans les travaux futurs, promouvoir un investissement précoce et continu dans l’insertion technologique et minimiser les perturbations à toute stratégie à long terme; Une approche « en cascade » intégrant une feuille de route à long terme et des plans tactiques à court terme. <p>Les fournisseurs ont également fait remarquer qu’il est trop tôt dans le processus de définition du FSIN pour que l’industrie fournisse des réponses substantielles à cette question particulière.</p>
DDR Question 3.2	Y a-t-il certaines exigences ou certains énoncés dans le CONOPS qui vous empêcheraient de présenter une soumission? Si oui, pouvez-vous indiquer ces éléments, fournir une explication et, si possible, proposer une solution de rechange?
Rétroaction des intervenants	À partir des réponses fournies, le Canada a déterminé qu’il n’y a actuellement aucun obstacle qui empêcherait les répondants de soumissionner.
DDR Question 3.3	Dans le CONOPS sont formulées des recommandations visant à combler les lacunes actuelles en matière d’instruction. Auriez-vous d’autres options à suggérer?
Rétroaction des intervenants	<p>Les fournisseurs ont reconnu et compris les déficiences décrites dans le CONOPS. À partir des réponses fournies, l’industrie a proposé les recommandations suivantes pour remédier aux lacunes actuelles en matière d’instruction :</p> <ul style="list-style-type: none"> Classier et gérer toutes les technologies d’instruction existantes au sein du Système d’instruction navale; Mettre en place un examen continu de toutes les exigences en matière d’instruction; Inclure un système d’amélioration continue et de gestion de la qualité du FSIN; Encourager les retraités de la Marine à s’entraîner dans les écoles de la MRC; Mettre en œuvre un système d’instruction où la MRC/ le MDN choisissent une solution en nuage pour toutes les exigences en matière de gestion de l’apprentissage et de partage des données; La gestion de l’apprentissage doit être interfacée avec divers outils de ressources humaines; Adopter un modèle de programme d’instruction axé sur les compétences; Mettre en place des seuils de performance pour la disponibilité opérationnelle et le rafraîchissement technique de l’infrastructure d’instruction; L’accent est mis sur le programme d’instruction actuel et sur la manière dont il sera converti pour tirer parti du FSIN; Trouver les lacunes en matière de formation avant de cerner les besoins; Déterminer les fonctions spécifiques réalisées par le biais d’un module d’analyse ou de conception de l’instruction; et Répondre à la nécessité d’un cadre numérique complet et à la nécessité de solutions numériques intégrées dès le début du processus de transformation.
Sujet 4	Innovation

DDR Question 4.1	Quels sont les services, logiciels ou technologies d’instruction décrits dans le CONOPS pour lesquels vous jugez que votre entreprise est un chef de file en matière d’innovation ? Veuillez les nommer et expliquer pourquoi.
Rétroaction des intervenants	Parmi les réponses fournies, plusieurs répondants ont fait référence à des services tels que la mise à disposition d’experts en la matière, de logiciels propriétaires et d’aspects potentiels du cadre numérique du FSIN utilisé par d’autres parties prenantes internes et externes.
DDR Question 4.2	À la lumière de la situation actuelle et des tendances émergentes en matière de technologies, quelle solution qui fournirait des résultats fiables aujourd’hui et qui pourrait être adaptée au rythme de l’arrivée de solutions novatrices et de nouvelles technologies recommanderiez-vous?
Rétroaction des intervenants	<p>À partir des réponses fournies, le Canada a observé un éventail de recommandations provenant des domaines d’expertise des fournisseurs. Certains répondants se sont concentrés sur une suite intégrée d’outils, tandis que d’autres étaient indépendants quant au système utilisé.</p> <p>Voici quelques observations à prendre en compte pour le Canada :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Technologies infonuagiques; • Interopérabilité grâce à des architectures et des normes ouvertes; • Utilisation de l’intelligence artificielle lors de l’analyse et de l’apprentissage automatique; et • Processus agile et itératif pour faire évoluer le système d’instruction navale et d’évolution continue en fonction des besoins de formation.
DDR Question 4.3	Le remaniement de la flotte augmentera considérablement le nombre de postes en mer qui devront être pourvus par du personnel de la MRC. Il est prévu que l’industrie joue un rôle plus important dans le FSIN. Comment pourrions-nous élaborer une stratégie de partenariat pour obtenir une plus grande participation de l’industrie?
Rétroaction des intervenants	<p>Parmi les réponses fournies, plusieurs ont suggéré d’examiner chaque poste au sein de l’organisation du FSIN et de déterminer quels postes nécessitent du personnel du MDN (militaire ou civil), et quels postes pourraient être augmentés par du personnel de l’industrie.</p> <p>Meilleur aperçu et influence sur les plans à court et moyen terme de la MRC pour mieux soutenir l’initiative FSIN. Il a été suggéré que cela pourrait se faire par le biais de partenariats, de comités de direction et de groupes de travail composés d’experts, afin d’encourager le travail en réseau dans l’industrie.</p> <p>Une stratégie de partenariat a été suggérée pour tirer parti de la force de chaque partenaire tout en conservant la prise de décision stratégique et le contrôle de la qualité avec le Canada.</p>
DDR Question 4.4	Quels avantages et quels défis entrevoyez-vous si l’utilisation des spécifications de la série S dans le cadre du soutien logistique intégré (S1000D, S3000L, etc.) devait être exigée tant pour l’acquisition que pour le soutien en service du FSIN?

<p>Rétroaction des intervenants</p>	<p>D'après les réponses fournies, les fournisseurs ont indiqué que les différents niveaux de leur compréhension des normes, la complexité de l'architecture requise et la nécessité d'établir des règles commerciales constituaient des obstacles potentiels. De nombreux répondants estiment que l'incorporation de normes telles que les spécifications de SLI de la série S serait bénéfique pour le FSIN.</p> <p>Certains fournisseurs ont recommandé l'utilisation d'une méthode hybride, dans laquelle les nouveaux systèmes seraient conformes aux normes de la série S, mais pas les anciens systèmes.</p>
<p>Sujet 5</p>	<p>Système de gouvernance</p>
<p>DDR Question 5.1</p>	<p>Un nouveau système d'instruction doit tirer parti des économies disponibles grâce à de nouveaux concepts d'instruction. Que suggérez-vous pour maximiser les possibilités et l'efficacité des systèmes d'instruction modernes tout en formant des marins hautement compétents?</p>
<p>Rétroaction des intervenants</p>	<p>Plusieurs répondants ont indiqué que l'industrie peut soutenir l'évolution de la formation au fil du temps en fournissant de nouvelles technologies et méthodologies d'instruction.</p> <p>D'autres thèmes ont été abordés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'application de mesures d'amélioration continue; • Une instruction modulaire avec des équivalences de formation civile; • L'ajout à l'organisation actuelle de PME du secteur; • L'alignement de la planification des activités sur l'incorporation des nouvelles technologies; • L'utilisation d'un maximum d'équipements/logiciels de bord; • L'instruction par l'apprentissage distribué; • L'utilisation des trousseaux de cours; et • L'instruction basée sur les compétences, l'apprentissage automatique et l'intelligence artificielle.
<p>Sujet 6</p>	<p>Système de gestion de l'instruction</p>
<p>DDR Question 6.1</p>	<p>Le FSIN aura des fonctions opérationnelles et de gestion. Quels types de technologies et de solutions proposez-vous pour la gestion des opérations et des ressources d'instruction d'un système d'instruction, dont la production et la gestion de la qualité?</p>
<p>Rétroaction des intervenants</p>	<p>Les réponses à cette question étaient diverses et variées, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'examen de chaque poste au sein de l'organisation du FSIN et déterminer quels postes nécessitent du personnel du ministère de la Défense nationale (MDN) [militaire ou civil], et quels postes pourraient être augmentés par du personnel de l'industrie. Certains répondants ont jugé qu'il était essentiel de mettre en place un cadre d'instructeurs principaux permanents, venant principalement de l'industrie privée;

	<ul style="list-style-type: none"> • des solutions d'intégration et de veille stratégique améliorées pour les données associées à l'instruction. Notamment la nécessité de disposer d'un entrepôt ou d'un répertoire de données; • le recours à une instruction adaptative et prédictive; • l'intégration de capacités d'audit et de mesure du rendement; et • le recours à l'analytique des stagiaires et des évaluations axées sur les données pour mesurer et évaluer les connaissances et les compétences des stagiaires; et l'application de solutions d'apprentissage personnalisé. <p>L'industrie a relevé les points suivants à améliorer dans la façon dont le système d'instruction navale gère et utilise actuellement ses données :</p> <ul style="list-style-type: none"> • didacticiels; • prévision des demandes d'instruction; • dossiers d'apprentissage et du personnel; • finances et budgétisation; • suivi des équipements; • dossiers administratifs généraux; et • autres ressources, notamment les éléments tels que les dépôts d'objets d'apprentissage et l'enregistrement des données d'apprentissage.
<p>DDR Question 6.2</p>	<p>Quelles solutions proposeriez-vous pour utiliser les données professionnelles et techniques afin d'orienter les trajectoires de l'instruction, l'élaboration de son contenu et son évaluation?</p>
<p>Rétroaction des intervenants</p>	<p>Un thème commun est apparu : la nécessité de collecter et d'analyser les données de manière efficace et dynamique pour conserver leur valeur au moment de leur utilisation.</p> <p>Les solutions axées sur les données comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'utilisation d'un répertoire de données dans lequel toutes les données entreraient et sortiraient du système d'instruction navale (SIN); • l'intégration d'une approche systémique de la gestion du SIN et des données nécessaires à son fonctionnement serait au cœur de toute solution, comprenant des modèles et des normes de données pour déterminer comment les données permettraient au futur système d'instruction navale (FSIN) de fonctionner avec les différentes sources de données; • le recours à l'intelligence artificielle (IA) comme moyen d'améliorer la prévision des besoins en matière de cours et l'alignement de la gestion de l'instruction sur l'évolution de la technologie; et • le fait de tirer parti d'une approche holistique des données, notamment l'interface du protocole d'application (xAPI), les critiques de cours, les données sur les facteurs humains (biométrie), l'analytique des stagiaires, etc. afin d'améliorer l'instruction de manière continue. <p>La doctrine et la politique navales, les résultats de l'exercice, les événements d'apprentissage et les données de mission ont également été considérés comme sources de renseignements utiles pour améliorer l'instruction.</p>

	<p>Beaucoup ont fait remarquer que pour effectuer une analyse approfondie des besoins en matière d’instruction et d’autres analyses, il faudrait disposer de sources de données en dehors du système d’instruction navale ou de la Marine royale canadienne (MRC). Cela comprendrait des renseignements sur le génie, l’approvisionnement, la maintenance et les ressources humaines du MDN et des Forces armées canadiennes (FAC), ainsi que des données pertinentes de l’industrie et des alliés.</p>
Sujet 7	Système des technologies d’instruction
DDR Question 7.1	<p>Les séances d’instruction du FSIN peuvent combiner instructeurs humains, instruction virtuelle et analyse de données aux fins de l’analyse des données d’instruction. L’instruction sera aussi donnée au moyen de diverses technologies telles que les simulateurs et les formateurs en réseau. Quel type de technologie et de solutions suggèreriez-vous relativement à l’élaboration de l’instruction (conception et élaboration de l’instruction et création de la matière) et à la prestation de l’instruction (contrôle, révision et présentation efficaces de la matière)?</p>
Rétroaction des intervenants	<p>D’après les réponses fournies, plusieurs fournisseurs ont noté qu’il n’existe pas de solution unique et autonome qui pourrait être fournie par une seule entreprise, mais que la solution peut être composée de diverses solutions provenant de différentes entreprises.</p> <p>De nombreux répondants ont estimé qu’ils avaient besoin de plus d’informations et qu’il était trop tôt pour mener une discussion approfondie sur les technologies d’instruction.</p> <p>Certains points d’intérêt sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La biométrie et les simulations haute-fidélité; • Les systèmes d’entraînement reconfigurables à rôles multiples; • La réalité augmentée et virtuelle; et • L’utilisation de l’apprentissage distribué. <p>De nombreux répondants ont mentionné que l’instruction devait se concentrer sur l’apprenant et non sur la technologie. Il s’agit de trouver la bonne méthode d’enseignement en appliquant des méthodes pédagogiques scientifiquement éprouvées.</p>
Sujet 8	Système des installations d’instruction
DDR Question 8.1	<p>Le FSIN devrait prévoir de nouvelles infrastructures (bâtiments). Les considérations incluent, entre autres, des espaces à usage multiple pour réduire l’empreinte des infrastructures, des dispositifs d’instruction reconfigurables, des zones d’apprentissage selon un rythme personnel et des salles de classe virtuelles. Pouvez-vous suggérer des considérations liées aux infrastructures qui pourraient permettre de produire un FSIN moderne, attrayant, axé sur l’utilisateur et pratique à exploiter et à gérer?</p>
Rétroaction des intervenants	<p>De nombreux répondants ont recommandé de « préparer l’avenir » des nouvelles infrastructures afin de les aligner sur l’évolution de la technologie. De nombreux répondants ont indiqué qu’il était possible de gagner de l’espace en utilisant des espaces</p>

	reconfigurables, des systèmes d'entraînement multi-rôles reconfigurables et l'apprentissage distribué.
Sujet 9	Cadre numérique
DDR Question 9.1	Quelles solutions proposeriez-vous pour établir un lien entre les systèmes de données d'entreprise de la MRC et les systèmes de données du FSIN, tels que le Système de gestion de l'apprentissage (SGA), le Système de stockage des dossiers d'apprentissage (SSDA), dans lequel sont stockés les expériences d'apprentissage et les résultats, le Système de gestion des biens numériques (SGBN), qui sert à gérer les actifs numériques pour l'élaboration de l'instruction, le Dépôt d'objets d'apprentissage (DOA), qui stocke le contenu et les métadonnées, et diverses applications commerciales et administratives?
Rétroaction des intervenants	<p>D'après les réponses fournies, le Canada a observé un éventail de réponses allant d'une solution entièrement propriétaire à une solution plus indépendante sur le plan technologique qui favorise l'innovation et l'évolution continue.</p> <p>Les réponses comprenaient l'importance des plateformes ouvertes avec des portails servant des données centrées sur l'utilisateur et des environnements intégrés.</p> <p>Un thème commun de technologies éducatives interconnectées utilisant des outils d'intelligence économique et des analyses d'apprentissage.</p> <p>Certains répondants ont mis l'accent sur la puissance des normes de modèles de données d'apprentissage expérientiel telles que xAPI et d'autres se sont concentrés sur le modèle de référence (SCORM) [Shareable Content Object Reference Model].</p>
Sujet 10	Système de soutien
DDR Question 10.1	Le système de soutien de la section 9 du CONOPS comprend les fonctions de soutien du FSIN. Y a-t-il des fonctions de gestion ou de soutien qui manquent dans le système de soutien ou qu'on devrait développer ? Devrions-nous en modifier ou en supprimer?
Rétroaction des intervenants	<p>D'après les réponses fournies, voici quelques observations à prendre en compte par le Canada :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des informations supplémentaires sur le soutien actuel du système d'instruction navale (SIN), et les stratégies de soutien que le Canada envisage, afin de faire la critique des fonctions de soutien mentionnées dans le CONOPS; • L'industrie a demandé des précisions sur la solution de soutien provisoire. Note : Le Canada précise que la solution de soutien intérimaire est un moyen de répondre aux besoins immédiats du SIN actuel en attendant une solution de soutien à long terme; • Une exigence de collaboration et de communication entre toutes les parties prenantes du FSIN, qui devrait être soutenue par une gouvernance et un mandat forts et clairs;

	<ul style="list-style-type: none"> • La flexibilité du contrat a également été mentionnée en ce qui concerne l'amélioration continue et les efforts de modernisation tout au long de la durée de vie du contrat; et • La MRC joue un rôle plus important dans les contrats de soutien (p. ex. en fixant des objectifs de rendement).
DDR Question 10.2	Le système de soutien du FSIN doit fournir un soutien en matière d'exploitation, de maintenance et de soutien logistique intégré à un large éventail de systèmes, comme des ateliers concernant le matériel, des applications d'apprentissage, du contenu d'instruction, des simulateurs complexes, des équipements de technologie de l'information (TI), des outils commerciaux et des systèmes de bâtiment. Quel rôle pourrait assumer votre entreprise quant à ce large éventail de services?
Rétroaction des intervenants	<p>D'après les réponses fournies, la majorité des répondants ont suggéré que le Canada s'occupe des nombreux services nécessaires au maintien du FSIN en maximisant l'utilisation de divers intervenants de l'industrie canadienne.</p> <p>Certains répondants ont déclaré disposer d'une gamme de produits pouvant répondre au large éventail de services requis, tandis que d'autres ont limité leur impact à des domaines de niche. Les fournisseurs ont également fait remarquer qu'il est trop tôt dans le processus de définition du FSIN pour que l'industrie fournisse des réponses substantielles à cette question particulière.</p> <p>En général, les personnes interrogées étaient convaincues qu'elles pouvaient jouer un rôle dans l'offre de services des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Systèmes ou logiciels de soutien spécifiques; • Élaboration et prestation de l'instruction; • Gestion du cycle de vie et de la configuration; • SLI et soutien de la chaîne d'approvisionnement; • Gestion des programmes et des risques; • Un soutien technique d'ingénierie pour la maintenance; et • Soutien administratif.
Sujet 11	Avantages économiques
DDR Question 11.1	Quels types de possibilités industrielles existent actuellement et permettraient de créer des emplois directs au Canada dans le cadre du projet du FSIN?
Rétroaction des intervenants	À partir des réponses fournies, le Canada a déterminé qu'il existe une possibilité de travail direct identifiable qui peut être effectué au Canada dans le cadre d'une exigence du FSIN, en particulier le travail dans l'instruction et la simulation et le soutien en service. Toutefois, le montant des travaux directs estimés dépendra de l'exigence demandée.
DDR Question 11.2	Recommanderiez-vous d'autres activités ou efforts industriels potentiels qui permettraient de créer des emplois directs au Canada pour ce besoin?

Rétroaction des intervenants	D'après les réponses fournies, les répondants ont déterminé des efforts dans le paysage plus large du secteur de la marine et de la défense qui pourraient fournir du travail direct au Canada.
DDR Question 11.3	Auriez-vous des recommandations sur la façon de favoriser la participation des petites, moyennes et grandes entreprises au projet du FSIN?
Rétroaction des intervenants	<p>D'après les réponses fournies, il est demandé que l'industrie des petites et moyennes entreprises (PME) s'engage davantage, notamment sur la façon de naviguer dans la politique des retombées industrielles et technologiques (RIT).</p> <p>Certains répondants ont également suggéré :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'application de la politique des appels d'offres en tant qu'incitation à l'inclusion des PME; • La reconnaissance de l'avantage de contrats multiples basés sur une division logique du travail. <p>Un obstacle que les PME ont mentionné est la longueur des processus de consultation avec le Canada, car elles n'ont souvent pas la capacité de s'engager dans des processus d'approvisionnement qui peuvent aboutir à un contrat quelques années après le début de l'engagement.</p>
DDR Question 11.4	Quelles possibilités d'exportation pourraient s'offrir à votre entreprise à la suite de ce projet de FSIN? Comment la stratégie décrite relative au FSIN aiderait-elle, ou pourrait-elle aider, votre entreprise à développer davantage ses capacités et à accéder à de nouveaux marchés au Canada et à l'étranger?
Rétroaction des intervenants	<p>D'après les réponses fournies, les répondants ont déterminé qu'il y a des possibilités d'exportation dans certaines capacités industrielles clés. Puisque l'on est aux premières étapes de l'établissement de la nature du projet, la portée des possibilités d'exportation sera examinée une fois que la portée des travaux sera mieux définie.</p> <p>Plusieurs répondants ont mentionné des projets similaires en cours dans d'autres pays, qui pourraient offrir d'excellentes possibilités d'exportation susceptibles de soutenir la croissance des entreprises canadiennes.</p>
DDR Question 11.5	Un des besoins du FSIN concerne plusieurs capacités industrielles clés (CIC) du Canada, par exemple l'instruction et la simulation, le soutien en service, l'intelligence artificielle et la cyber résilience. Prévoyez-vous que d'autres CIC pourraient correspondre à ce besoin?
Rétroaction des intervenants	D'après les réponses fournies, les répondants ont indiqué que les capacités industrielles clés (CIC) sélectionnées sont adéquates pour ce marché, avec une certaine inclusion vers les CIC dans le domaine des technologies émergentes.
DDR Question 11.6	La solution du FSIN nécessitera l'avancement des systèmes de développement des compétences et d'instruction, comme indiqué dans le CONOPS. Quelles activités commerciales dans les domaines du développement des compétences et de la formation votre entreprise propose-t-elle actuellement?

<p>Rétroaction des intervenants</p>	<p>Il existe certains liens avec le FSIN et les possibilités d’instruction dans les zones adjacentes à la mer. Les répondants ont indiqué qu’ils étaient favorables à l’inclusion du pilier « Développement des compétences et instruction » dans la proposition de valeur.</p> <p>De nombreuses personnes interrogées ont indiqué qu’elles assureraient le développement des compétences et l’instruction des employés. L’offre de ces programmes va de l’enseignement post-secondaire à la formation en entreprise. Les sujets varient également des environnements émergents (c.-à-d. l’intelligence artificielle) au soutien des groupes sous-représentés tels qu’ils sont énumérés dans la Loi sur l’équité en matière d’emploi (femmes, peuples autochtones, minorités visibles et personnes handicapées).</p> <p>Certains répondants affirment que le Canada pourrait envisager d’encourager les possibilités de STIM (sciences, technologie, ingénierie et mathématiques) par le biais de l’exigence du FSIN.</p>
<p>Sujet 12</p>	<p>Recommandations</p>
<p>DDR Question 12.1</p>	<p>Avez-vous d’autres recommandations pour améliorer la solution du FSIN?</p>
<p>Rétroaction des intervenants</p>	<p>À partir des réponses fournies, le Canada a déterminé que la majorité des fournisseurs ont recommandé la création et l’exécution d’un plan et/ou d’une analyse pour comprendre les besoins en matière de technologie et de programmes d’études, ainsi que l’intégration d’une approche graduelle.</p> <p>Certains fournisseurs ont recommandé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un partenariat entre le gouvernement et l’industrie plutôt qu’un arrangement avec un seul fournisseur; • La collaboration avec des équipes plus larges composées de l’entrepreneur, du Canada, d’architectes et de responsables des règlements municipaux dès le début du processus de développement de l’infrastructure physique afin de repérer les éventuels obstacles à l’accessibilité; • La nécessité d’une compréhension approfondie de l’architecture, de la politique, des normes et des données « actuelles » et « futures »; • La participation précoce de l’industrie à l’analyse des besoins; • Une meilleure définition du rôle potentiel de l’industrie dans la solution de soutien temporaire; • Un accent sur les contrats basés sur les performances afin d’intégrer les moteurs de l’innovation. Le Canada pourrait envisager des options de rampe d’accès ou de sortie si les paramètres de performance ne sont pas atteints; et • Accent mis sur le rôle d’intégrateur numérique avec la capacité de sélectionner les « meilleurs joueurs » pour l’équipe.
<p>DDR Question 12.2</p>	<p>Voyez-vous des obstacles importants à la réalisation des idées exposées dans le CONOPS?</p>
<p>Rétroaction des intervenants</p>	<p>À partir des réponses fournies, le Canada a déterminé que la majorité des répondants ne voyaient pas d’obstacles importants aux idées présentées dans le CONOPS.</p>

	<p>Certains répondants ont énuméré les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître et résoudre les problèmes par ordre de priorité, sans ordre particulier que les fournisseurs ont défini : <ul style="list-style-type: none"> i. Cadre numérique ii. Communications iii. Disponibilité des fonds iv. Infrastructure v. Ressourcement • Relation entre le GC et le fournisseur de services. Chaque partie doit intégrer de nouvelles approches pour travailler ensemble et mettre en œuvre une stratégie de gestion du changement organisationnel ou culturel; • Une structure de gouvernance complète (comprenant une politique et des procédures) est nécessaire pour que l'industrie comprenne son rôle et sa relation avec la MRC. • Un système informatique unique qui peut intégrer plusieurs niveaux de classification de sécurité, en séparant le contenu par classification.
<p>DDR Question 12.3</p>	<p>À la lumière des informations transmises dans cette DDR, pouvez-vous fournir d'autres observations et facteurs de succès clés qui pourraient orienter la prochaine DDR?</p>
<p>Rétroaction des intervenants</p>	<p>À partir des réponses fournies, les fournisseurs ont recommandé les observations et les facteurs clés de succès suivants que le Canada peut utiliser comme guide pour la prochaine demande de renseignements (DDR) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser et fournir à l'industrie une analyse des besoins de formation ainsi qu'un document de développement des capacités; • Utiliser la prochaine DDR pour lancer une invitation à se qualifier (ISQ), demander aux répondants de suggérer des plans de transition possibles; • Informer l'industrie au début du processus de passation de marchés si le Canada prévoit de publier du contenu classifié afin de lui donner le temps de se préparer et de soumettre des documents conformes; • Commencer le crédit des retombées industrielles et technologiques/Valeur de la Proposition de manière effective à partir de la date de publication de la présente DDR no1; • Pour aider l'industrie à développer des alliances, définir les rôles et les fonctions de l'industrie et la gouvernance que le Canada pourrait exiger; • Une preuve de concept des éléments clés incorporant des solutions standard; et • Un programme de gestion du changement conçu pour aider le GC à développer de nouvelles façons de penser et de fonctionner.

Annexe B - Questions posées pendant et après les rencontres individuelles

1. Rencontres individuelles

1.1 Questions courantes

Voici une liste des questions communément posées et des réponses fournies au cours des rencontres individuelles.

1.	Question	Le FSIN prévoit d'appliquer des modèles de données normalisés comme le xAPI, les schémas d'apprentissage et les fils numériques pour conduire des parcours d'apprentissage adaptatifs et prédictifs entre autres. Comment aborderiez-vous la cartographie des domaines et l'intégration de vos produits en tenant compte des systèmes existants et futurs du FSIN?
Réponse des participants		Les répondants ont expliqué les avantages des modèles de données normalisés pour soutenir l'analyse et l'apprentissage prédictif, mais ils étaient moins conscients du rôle des autres normes de modèles de données éducatives comme les schémas d'apprentissage, la délivrance de titres et certificats ainsi que les compétences.
2.	Question	Quelles sont les principales leçons tirées de l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) pour atténuer les préjugés?
Réponse des participants		L'utilisation de l'intelligence artificielle pour atténuer les préjugés est un domaine actif et en pleine évolution. La clé de son succès réside dans la compréhension de son rôle dans l'automatisation par rapport à la nécessité d'une supervision humaine.
3.	Question	Pouvez-vous nous donner un exemple de la manière dont les préjugés culturels et sexistes seraient traités dans la conception, le développement et la diffusion du contenu des cours? Utilisez-vous une technologie pour définir les préjugés dans le contenu?
Réponse des participants		La plupart des répondants ont indiqué que l'évaluation des préjugés se faisait manuellement plutôt que par le biais d'outils d'évaluation automatique comme l'IA. La plupart souhaitaient en savoir plus sur la possibilité d'utiliser des outils d'IA.
4.	Question	Quels sont vos plus grands défis en ce qui concerne les travaux actuels qui visent à s'aligner sur la <i>Loi canadienne sur l'accessibilité</i> ?
Réponse des participants		La plupart des répondants ont indiqué que c'était une question à approfondir pour mieux comprendre la conformité. Plusieurs ont parlé de l'accessibilité physique, mais seulement quelques-uns ont répondu en pensant au consortium World Wide Web (W3C) et aux aspects numériques de l'accessibilité. Les FAC ont l'obligation de prendre des mesures d'adaptation, et l'accessibilité au contenu peut être améliorée grâce aux principes de conception centrée sur l'utilisateur et aux technologies d'assistance comme piliers fondamentaux.

5.	Question	Pouvez-vous nous parler de votre expérience de l'utilisation de la simulation en nuage pour d'autres clients ayant des préoccupations concernant le renouvellement des produits informatiques (RPI) et les données classifiées?
Réponse des participants		L'utilisation de simulations en nuage, le RPI et les données classifiées sont autant de domaines soumis à des réglementations gouvernementales strictes. Les répondants ont souligné l'importance de travailler dans le cadre des exigences fixées au sein du gouvernement.
6.	Question	Comment voyez-vous le cadre numérique s'intégrer dans l'environnement naval de données intégré (ENDI)?
Réponse des participants		La plupart des répondants étaient conscients des différents systèmes des FAC et de la MRC avec lesquels le cadre numérique (CN) devrait interagir et échanger des données. Certaines réponses se sont concentrées sur la modélisation de l'architecture nécessaire pour soutenir la conception, ainsi que sur les défis liés à la gestion des données et des systèmes existants.
7.	Question	Alors que la MRC recapitalise sa flotte avec des projets majeurs pour les nouvelles plateformes, le FSIN a une occasion unique de tirer parti des séries du soutien logistique intégré (SLI) et des données GEIA-0007 en aval pour soutenir l'instruction. L'intégration des données du soutien logistique (GEIA-0007) à l'analyse et à la conception de l'instruction (S6000T) pour informer la publication S1000D du contenu de l'instruction permet ainsi d'établir un fil numérique dynamique. Quelle est votre compréhension de la valeur de ces normes dans un FSIN?
Réponse des participants		La plupart des répondants ont indiqué l'intérêt d'une mise en œuvre de la série S du SLI pour établir le fil numérique entre les systèmes. Certains ont réalisé le lien avec l'utilisation des données en aval dans les systèmes d'analyse, de conception et de gestion de l'instruction. D'autres personnes ont mentionné le jumelage numérique et les avantages de l'intégration RA/RV avec les données du SLI.
8.	Question	Dans quelle mesure le concept des opérations (CONOPS) actuel du FSIN constitue-t-il un obstacle à la prise en charge d'une grande partie de l'organisation de l'instruction par l'industrie?
Réponse des participants		Les industriels n'ont pas tous la même opinion quant à la mesure dans laquelle les lacunes définies par le CONOPS entraveraient leur participation. Les domaines de préoccupation saillants sont les suivants : <ul style="list-style-type: none"> • l'absence d'un système d'instruction intégré; • l'absence de politique cohérente; • le manque de connaissance des biens du système d'instruction actuel. Plusieurs ont estimé que le budget nécessaire pour corriger les lacunes du CONOPS serait considérable.
9.	Question	Comment envisagez-vous que les leçons tirées en mer ou l'expérience « sur le terrain » soient intégrées au système d'instruction pour qu'il demeure pertinent?

Réponse des participants		Les avis des industriels varient quant à la manière dont la rétroaction sur les leçons tirées serait effectuée. Plusieurs fournisseurs ont supposé que les systèmes actuels de la MRC fourniraient de la rétroaction. D'autres ont fait remarquer que pour ce faire, il faudrait une coordination étroite entre le personnel et les systèmes d'instruction. Certains ont noté la nécessité d'améliorer les systèmes d'évaluation postinstruction « sur le terrain ».
10.	Question	Pouvez-vous nous dire comment des technologies éducatives discrètes peuvent être intégrées dans un écosystème d'apprentissage et quelles sont les répercussions sur l'expérience de l'utilisateur et l'analytique des données?
Réponse des participants		Les réponses se sont concentrées sur un portail unique pour une expérience de l'utilisateur transparente avec un contenu et des expériences d'apprentissage dirigé axées sur le rôle de l'utilisateur. Portail similaire pour l'analytique de l'apprentissage, les outils de veille stratégique et les données de gestion de l'instruction.
11.	Question	Comment géreriez-vous l'intégration des sources de données anciennes et l'intégrité des données dans leur ensemble?
Réponse des participants		Les répondants ont indiqué qu'ils ne disposaient pas suffisamment de renseignements. Certaines réponses ont mis l'accent sur la nécessité de disposer de plates-formes ouvertes et d'une modélisation de l'architecture pour faire face à un déploiement interactif.
12.	Question	Comment aborderiez-vous la gestion des biens numériques et le dépôt d'objets d'apprentissage pour les contenus non classifiés, les biens contrôlés et les contenus sécurisés sur les réseaux?
Réponse des participants		La plupart des réponses se sont concentrées sur une approche de système de gestion de contenu de l'apprentissage avec des implications sur le plan de l'exclusivité.
13.	Question	Comment géreriez-vous l'accès externe pour soutenir le développement du contenu?
Réponse des participants		Certains ont indiqué des environnements d'examen et d'approbation collaboratifs.
14.	Question	Comment recommanderiez-vous au Canada d'aborder les futures consultations?
Réponse des participants		<p>Certains répondants ont indiqué que le format actuel de consultation avec des journées de l'industrie et des rencontres individuelles, notamment les rencontres virtuelles, était correct. Toutefois, dans la mesure du possible, l'industrie souhaite être prévenue suffisamment tôt des consultations à venir afin de pouvoir les planifier.</p> <p>D'autres répondants ont suggéré qu'une ébauche de demande de renseignements (DDR) ou de demande de propositions (DP) soit publiée dès que possible après la publication du rapport sur le sommaire des commentaires et des résultats. Certains fournisseurs suggèrent de procéder à une invitation à se qualifier (ISQ) le plus tôt possible (c.-à-d. sans passer une année de plus à faire une deuxième demande de renseignements).</p>

	<p>Parmi les recommandations visant à réduire la rigidité de certains processus d'interaction avec l'industrie, citons les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> i. Pour les rencontres individuelles avec des questions précises en tête, fournir les questions à l'industrie avant la réunion; ii. Si les réunions sont enregistrées, les deux parties doivent avoir accès à l'enregistrement.
--	---

1.2 Questions posées par les fournisseurs pendant ou après les rencontres individuelles

Voici une liste de questions posées par les fournisseurs pendant ou après les rencontres individuelles.

1.	Question du participant	Quel est le budget prévu pour le FSIN?
Réponse du Canada		Le processus vient tout juste de commencer et il est trop tôt pour que le Canada fournisse une réponse.
2.	Question du participant	Nous comprenons que vous rencontrez un certain nombre d'entreprises. Quelle sera la prochaine étape et quand?
Réponse du Canada		Le Canada utilise un processus d'approvisionnement agile. Ainsi, le Canada n'a planifié que cette étape particulière (la DDR). Le présent rapport sur le sommaire des commentaires et des résultats a été publié afin de clore cette étape. Aucune décision n'a été prise en ce qui concerne les prochaines étapes, il est trop tôt pour que le Canada fournisse une réponse.
3.	Question du participant	Êtes-vous toujours sur la bonne voie pour une deuxième DDR à l'été 2022? Envisagez-vous de lancer une invitation à se qualifier (ISQ) afin de réduire le nombre de candidats et de permettre aux entreprises de se regrouper en équipes plutôt que de lancer une nouvelle demande de renseignements?
Réponse du Canada		Pour l'instant, le calendrier n'a pas été révisé, le calendrier fourni dans la DDR avec les dates et activités provisoires a été transmis pour permettre d'élaborer des réponses. Le gouvernement du Canada se réserve le droit de modifier ou de supprimer des activités et les dates d'exécution connexes à son gré. Dans le cadre des options de stratégie d'approvisionnement, le Canada envisage d'utiliser un processus d'invitation à se qualifier.
4.	Question du participant	La DDR indiquait que l'accord de sous-traitance principale était une structure potentielle. Pouvez-vous dire si vous pensez que c'est l'approche que vous préférez?

Réponse du Canada		Le processus vient tout juste de commencer et il est trop tôt pour que le Canada fournisse une réponse.
5.	Question du participant	Cherchez-vous un partenaire dans le cadre de ce processus pour être cet « unique bouton-poussoir » pour le futur système d’instruction navale, ou envisagez-vous plutôt une approche par volets segmentés?
Réponse du Canada		Le processus vient tout juste de commencer et il est trop tôt pour que le Canada fournisse une réponse.
6.	Question du participant	L’« élaboration de passation de contrats relationnels » est quelque chose que vous envisagez sérieusement?
Réponse du Canada		Le processus vient tout juste de commencer et il est trop tôt pour que le Canada fournisse une réponse, cependant le Canada pourrait envisager la passation de contrats relationnels.
7.	Question du participant	Nous voulons nous assurer que nous suivons le processus agile et les règles de consultation. Pouvez-vous fournir une déclaration claire sur ce qui est autorisé ou non en ce qui concerne la consultation du groupe du personnel et de l’instruction de la Marine (GPIM) du MDN?
Réponse du Canada		<p>Toute demande de renseignements et toute communication concernant cette DDR et les activités connexes de consultation de l’industrie doivent être transmises uniquement à l’autorité contractante.</p> <p>Les fournisseurs intéressés doivent s’abstenir de communiquer directement avec les intervenants de la MRC ou avec d’autres représentants du gouvernement du Canada pour ce qui concerne tout aspect de ce processus d’approvisionnement, notamment le sujet décrit dans le présent document.</p> <p>L’un des principes fondamentaux de la consultation de l’industrie est qu’elle doit se dérouler selon les critères les plus rigoureux de justice et d’équité entre toutes les parties. Nulle personne ni organisation ne doit recevoir ni sembler avoir reçu un quelconque avantage inhabituel ou injuste par rapport aux autres.</p>
8.	Question du participant	D’après le calendrier d’acquisition présenté lors de la Journée de l’industrie, êtes-vous toujours en mesure de publier la demande de proposition à l’hiver 2022-2023 et de l’attribuer en 2023?
Réponse du Canada		Le processus vient tout de commencer et le Canada n’a planifié que cette étape particulière (DDR). Pour l’instant, le calendrier n’a pas été révisé, le calendrier fourni dans la DDR avec les dates et activités provisoires a été transmis pour permettre d’élaborer des réponses. Le gouvernement du Canada se réserve le

		droit de modifier ou de supprimer des activités et les dates d'exécution connexes à son gré.
9.	Question du participant	À l'avenir, dans le cadre du processus d'approvisionnement, y a-t-il un mandat particulier pour faire appel à des petites et moyennes entreprises qui ne sont peut-être pas liées à un aspect principal ou sujet dans ce domaine particulier?
	Réponse du Canada	<p>Nous comprenons qu'il y a beaucoup d'innovation dans le secteur de l'industrie. Le Canada utilise un processus d'approvisionnement agile. Ainsi, le Canada n'a planifié que cette étape particulière (la DDR). Le présent rapport sur le sommaire des commentaires et des résultats a été publié afin de clore cette étape. Si les fournisseurs ont des recommandations pour l'avenir, ils peuvent les envoyer à TPSGC.PAFSIN-APFNTS.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca.</p> <p>Si les retombées industrielles et technologiques s'appliquent à cet approvisionnement, le soumissionnaire retenu pourrait être tenu de travailler avec des petites et moyennes entreprises canadiennes.</p>
10.	Question du participant	Y a-t-il des contrats intérimaires qui pourraient être conclus à la suite de la prochaine DDR?
	Réponse du Canada	Le Canada utilise un processus d'approvisionnement agile. Ainsi, le Canada n'a planifié que cette étape particulière (la DDR). Le présent rapport sur le sommaire des commentaires et des résultats a été publié afin de clore cette étape. Aucune décision n'a été prise en ce qui concerne les prochaines étapes et le calendrier des contrats intérimaires, il est trop tôt pour que le Canada fournisse une réponse.
11.	Question du participant	Le MDN dispose-t-il de renseignements supplémentaires sur les délais pour les approvisionnements de cadres numériques?
	Réponse du Canada	Le processus vient tout juste de commencer et il est trop tôt pour que le Canada fournisse une réponse.
12.	Question du participant	L'industrie peut investir dans de petits projets d'essai pour tester des concepts afin de comprendre l'évolutivité ou la capacité de l'utilisateur final. Au fur et à mesure que vous avancez, avez-vous l'intention de réaliser de petites expériences et des projets pilotes pour l'apprentissage et l'élaboration des concepts?
	Réponse du Canada	Dans le cadre des options de la stratégie d'approvisionnement, le Canada examinera la possibilité d'avoir des projets pilotes. Le Canada utilise un processus d'approvisionnement agile. Ainsi, le Canada n'a planifié que cette étape particulière (la DDR). Le présent rapport sur le sommaire des commentaires et des résultats a été publié afin de clore cette étape. Aucune décision n'a été prise en ce qui concerne les prochaines étapes, il est trop tôt pour que le Canada fournisse une réponse.

13.	Question du participant	Allez-vous adopter une approche contractuelle particulière qui pourrait être différente de la norme?
Réponse du Canada		Le processus vient tout juste de commencer et il est trop tôt pour que le Canada fournisse une réponse. Le Canada souhaite obtenir la rétroaction de l'industrie pour orienter cette initiative et déterminer quelles stratégies sont appropriées et conformes aux objectifs de la Marine royale canadienne.
14.	Question du participant	Pouvez-vous nous fournir une copie de l'enregistrement de notre réunion individuelle avec le FSIN?
Réponse du Canada		Non, le Canada ne transmet pas l'enregistrement aux fournisseurs.
15.	Question du participant	Est-ce que SPAC publiera les noms de toutes les entreprises qui ont participé aux rencontres individuelles?
Réponse du Canada		Veillez vous reporter à la section 2. Processus de DDR du présent document.
16.	Question du participant	Pourriez-vous fournir une liste de tous les participants canadiens et de leurs positions?
Réponse du Canada		<p>Une liste des participants du GC ne sera pas fournie, toutefois les participants venaient de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • MRC; • SMA(Mat); • ISDE; • SPAC. <p>Toute communication doit être envoyée à l'adresse électronique générique et TPSGC peut transmettre toute demande à l'expert en la matière (EM) approprié. Veuillez envoyer toute communication à TPSGC.PAFSIN-APFNTS.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca.</p>
17.	Question du participant	Prévoyez-vous de consulter ou consultez-vous d'autres marines dans le monde pour échanger les leçons tirées du développement infonuagique du FSIN, du cadre numérique et du jumelage numérique?
Réponse du Canada		Oui, le Canada consulte nos marines alliées et discute des leçons tirées en ce qui concerne des projets similaires.
18.	Question du participant	BMT continuera-t-elle d'agir strictement à titre de conseiller de niveau 0 pour le Canada ou y aura-t-il un moment où elle pourra participer ou contribuer à une ou plusieurs équipes de l'industrie qui font des offres?

Réponse du Canada		<p>BMT Canada Ltd. est actuellement sous contrat avec le gouvernement du Canada pour assurer la gestion de projet à l'appui du programme de transformation du Système d'instruction navale (TSIN).</p> <p>Par conséquent, BMT Canada Ltd. convient qu'elle peut avoir accès à des renseignements exclusifs ou confidentiels ou à des renseignements liés à de futures demandes de soumissions ou à de futurs contrats pour des travaux liés à ceux qui seront exécutés en vertu du contrat. BMT Canada Ltd. a accepté des restrictions afin d'éviter tout avantage commercial indu ou conflit d'intérêts.</p> <p>BMT Canada Ltd. a également signé une entente de non-divulgence l'empêchant de reproduire, copier, utiliser, divulguer, communiquer ou divulguer tout renseignement à toute personne autre que le Canada.</p>
19.	Question du participant	<p>Ces discussions seront-elles communiquées à d'autres fournisseurs et vice-versa? Ces discussions sont-elles confidentielles?</p>
Réponse du Canada		<p>Oui, toutes les conversations resteront confidentielles. Le Canada ne divulguera aucune information commerciale confidentielle. Ce rapport sur le sommaire des commentaires et des résultats a été publié pour résumer les réponses et les discussions avec l'industrie sans dévoiler les réponses d'un fournisseur précis ni divulguer d'information commerciale confidentielle.</p>
20.	Question du participant	<p>Le Canada envisage-t-il des consultations types de fournisseur et une collaboration entre les industries, notamment un forum sur l'innovation ou un forum sur les politiques?</p>
Réponse du Canada		<p>Le Canada utilise un processus d'approvisionnement agile. Ainsi, le Canada n'a planifié que cette étape particulière (la DDR). Le présent rapport sur le sommaire des commentaires et des résultats a été publié afin de clore cette étape. Aucune décision n'a été prise en ce qui concerne les prochaines étapes, il est trop tôt pour que le Canada fournisse une réponse. Si les fournisseurs ont des recommandations pour l'avenir, ils peuvent les envoyer à TPSGC.PAFSIN-APFNTS.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca.</p>
21.	Question du participant	<p>Les FSIN vont-ils migrer vers AchatsCanada? Cela va-t-il créer une certaine confusion pour certains des promoteurs?</p>
Réponse du Canada		<p>TPSGC est en train de passer de la solution Achatsetventes.gc.ca à la nouvelle solution d'approvisionnement électronique AchatsCanada. Les consultations futures du FSIN seront publiées par l'intermédiaire de AchatsCanada. Nous suggérons aux fournisseurs de s'inscrire à AchatsCanada à l'adresse suivante : https://canadabuys.canada.ca/fr/canadabuys.</p>

22.	Question du participant	Nous voulons parler de technologie et nous voulons résoudre des problèmes intéressants. Comment rester dans le processus de consultation? La technologie évolue rapidement et la conversation que nous avons aujourd’hui sur ce qui est innovant sera différente dans trois mois. Nous devons avoir une discussion sur ce que cela signifie et comment nous allons rester à jour?
Réponse du Canada		Le Canada doit assurer l’équité tout au long du processus, non seulement pour les participants à cette série de consultations, mais aussi pour les autres fournisseurs qui souhaitent participer aux étapes futures de ce processus d’approvisionnement agile. Si les fournisseurs ont des renseignements supplémentaires ou des recommandations à formuler à mesure que nous avançons, ils peuvent les envoyer à TPSGC.PAFSIN-APFNTS.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca .
23.	Question du participant	Après avoir lu le CONOPS, nous avons des questions et j’aimerais savoir s’il est acceptable de les envoyer sous pli séparé.
Réponse du Canada		Si les fournisseurs ont des questions, ils peuvent les envoyer à TPSGC.PAFSIN-APFNTS.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca .
24.	Question du participant	Le gouvernement du Canada est-il toujours en train d’élaborer ses propres normes pour la prestation sécurisée des services d’infonuagiques?
Réponse du Canada		Le processus vient tout juste de commencer et il est trop tôt pour que le Canada fournisse une réponse.
25.	Question du participant	Comment la MRC prévoit-elle d’aborder l’instruction sur les réseaux sécurisés avec l’industrie?
Réponse du Canada		La MRC est consciente des défis auxquels l’industrie est confrontée en matière de développement de contenu d’instruction et de diffusion des biens sur des réseaux sécurisés et non sécurisés. Le cadre numérique du FSIN soutiendra un environnement de développement de contenu collaboratif afin de favoriser la collaboration, de permettre un développement agile et réactif et une diffusion moderne des biens sur plusieurs réseaux grâce à des technologies et des ponts de modèles de sécurité conçus.
26.	Question du participant	Est-ce que l’on suppose que toutes les personnes travaillant dans le cadre du projet de FSIN auront besoin d’une attestation de sécurité minimale de niveau Secret?
Réponse du Canada		Le processus vient tout juste de commencer et il est trop tôt pour que le Canada fournisse une réponse.

27.	Question du participant	Existe-t-il un niveau ou une norme spécifique de cybersécurité qui sera adopté comme exigence pour ce programme?
Réponse du Canada		Les niveaux et les normes de sécurité seront conformes aux politiques du gouvernement du Canada.
28.	Question du participant	Le Canada vient de commencer à collecter des données et vous définissez les exigences de votre stratégie actuelle, en supposant que vous n’avez pas passé le point contrôle 1 de la Stratégie d’approvisionnement en matière de défense (SAMD), est-ce quelque chose que vous essayez encore de planifier en ce qui concerne l’élaboration de votre analyse de rentabilisation du soutien (ARS) initiale et d’avancer dans ce processus?
Réponse du Canada		Le processus vient tout juste de commencer, le Canada n’a pas encore entamé le processus de stratégie d’approvisionnement en matière de défense ou d’analyse de rentabilisation du soutien.
29.	Question du participant	Le processus d’analyse de rentabilisation du soutien (ARS) s’appliquera-t-il à la fois à la solution de soutien intérimaire et à la solution de soutien à long terme, ou seulement à la solution de soutien à long terme?
Réponse du Canada		Le programme de TSIN prévoit de suivre le processus d’ARS uniquement pour la solution de soutien à long terme.
30.	Question du participant	Savez-vous si le plan de retombées pour les Autochtones sera appliqué à cet approvisionnement?
Réponse du Canada		Le processus vient tout juste de commencer, mais le gouvernement du Canada s’est engagé à la réconciliation et à une collaboration significative avec les peuples et les entreprises autochtones. Il s’agit d’une priorité du gouvernement fédéral et de nos ministères. Par le passé, Services publics et Approvisionnement Canada a réussi à tirer parti des possibilités de formation, d’emploi de sous-traitance et de renforcement des capacités pour les peuples et les entreprises autochtones, et est heureux de continuer à travailler en collaboration avec les communautés et les intervenants autochtones sur des projets fédéraux.
31.	Question du participant	Est-il possible d’avoir une conversation de suivi portant précisément sur la politique des retombées industrielles (RIT) et son application?
Réponse du Canada		Le Canada utilise un processus d’approvisionnement agile. Ainsi, le Canada n’a planifié que cette étape particulière (la DDR). Le présent rapport sur le sommaire des commentaires et des résultats a été publié afin de clore cette étape. La décision d’appliquer la politique des RIT dans le cadre du projet de FSIN, notamment la proposition de valeur, sera déterminée ultérieurement.

		De plus amples renseignements concernant la politique des RIT ainsi que son application peuvent être consultés ici https://www.ic.gc.ca/eic/site/086.nsf/fra/accueil et le Canada encourage les fournisseurs à consulter la section FAQ qui se trouve ici https://www.ic.gc.ca/eic/site/086.nsf/fra/h_00004.html .
32.	Question du participant	Pouvez-vous fournir une estimation de l'objectif stratégique de la proposition de valeur du FSIN?
	Réponse du Canada	Aucune décision n'a été prise en ce qui concerne l'application de la politique des RIT dans le cadre du projet de FSIN, notamment la proposition de valeur. Si la politique des RIT s'applique, le Canada se tournera vers les fournisseurs pour qu'ils l'aident à déterminer les objectifs stratégiques potentiels de la proposition de valeur du FSIN. Vous trouverez de plus amples renseignements concernant la politique des RIT et son application potentielle au FSIN ici : https://www.ic.gc.ca/eic/site/086.nsf/fra/accueil Le Canada encourage également les fournisseurs à consulter la section FAQ qui se trouve ici : https://www.ic.gc.ca/eic/site/086.nsf/fra/h_00004.html
33.	Question du participant	Prévoyez-vous d'effectuer une enquête sur la technologie en tant qu'activité distincte?
	Réponse du Canada	Le processus vient tout juste de commencer et il est trop tôt pour que le Canada fournisse une réponse. Le Canada examinera cette suggestion.
34.	Question du participant	Si deux sociétés différentes remportent le contrat intérimaire et le contrat à long terme, est-ce que tout ce qui relève du contrat intérimaire sera transféré et repris par le contrat à long terme du FSIN ou continuera-t-il à suivre sa propre voie indépendante?
	Réponse du Canada	Le processus vient tout juste de commencer et il est trop tôt pour que le Canada fournisse une réponse. Le Canada n'a pas défini ce qu'est l'intérim et comment il peut ou non se superposer à une solution à long terme du FSIN.
35.	Question du participant	Un certain nombre de contrats de soutien à long terme sont en place pour soutenir les systèmes d'instruction actuels. Poursuivront-ils leur chemin de manière indépendante ou seront-ils finalement absorbés par le FSIN?
	Réponse du Canada	Le processus vient tout juste de commencer et il est trop tôt pour que le Canada fournisse une réponse.

36.	Question du participant	En termes de portée, cherchez-vous à être l'équivalent du projet britannique Selborne?
Réponse du Canada		Le processus vient tout juste de commencer et il est trop tôt pour que le Canada fournisse une réponse.
37.	Question du participant	<ul style="list-style-type: none"> i. Allez-vous publier des ébauches concernant les exigences plus tôt? Quel est le calendrier associé à la résolution des problèmes actuels de soutien du SIN? ii. Le Canada utilise-t-il le logiciel Dynamic Object Oriented Requirements Systems (DOORS®) pour gérer les exigences? iii. Comment le Canada perçoit-il la relation entre les exigences en matière d'instruction et de durabilité de la logistique des équipements au sens large?
Réponse du Canada		<ul style="list-style-type: none"> i. Le Canada utilise un processus d'approvisionnement agile. Ainsi, le Canada n'a planifié que cette étape particulière (la DDR). Le Canada suivra les processus spécifiques requis par le gouvernement pour la définition des exigences et du projet. ii. Non, il n'est pas nécessaire de suivre et de retracer les exigences pour des solutions ad hoc à des problèmes du SIN divers et disparates. Les exigences seront documentées dans des énoncés de travail (EDT) rédigés pour des tâches dans le cadre de contrats existants ou de nouveaux contrats. iii. Les exigences en matière d'instruction sont importantes. L'équipement existe pour soutenir la capacité d'instruction, et en tant que telle, les exigences en matière de soutien logistique sont dérivées des exigences d'instruction pour garantir une probabilité acceptable de réussite.
38.	Question du participant	Cherchez-vous à réduire le nombre de personnels en uniforme dans le système d'instruction?
Réponse du Canada		Oui, comme indiqué dans le CONOPS, la composition du personnel en uniforme sera utilisée dans le système d'instruction uniquement lorsque cela sera nécessaire.
39.	Question du participant	Quelles sont les attentes de la MRC concernant un cadre professionnel d'instructeurs? Quel type de personnel militaire, civil ou contractuel la MRC recherche-t-elle?
Réponse du Canada		Le processus vient tout juste de commencer et il est trop tôt pour que le Canada fournisse une réponse.

40.	Question du participant	Une ressource suffisante représente toujours un défi. Avez-vous défini les risques liés aux ressources et à la manière de les atténuer au niveau du ministère (en corrélation avec d'autres projets) et de l'industrie?
Réponse du Canada		Le processus vient tout juste de commencer et il est trop tôt pour que le Canada fournisse une réponse.
41.	Question du participant	Le budget du FSIN sera probablement important. Avez-vous envisagé les économies de compensation pour le personnel de la Marine et ce que cela peut permettre d'économiser?
Réponse du Canada		Le processus vient tout juste de commencer et il est trop tôt pour que le Canada fournisse une réponse.
42.	Question du participant	Est-il exact de dire que le Canada n'a pas encore de contrat de soutien en place pour les anciennes technologies d'instruction, et que vous voulez mettre en place une capacité de soutien intérimaire? Le contrat de soutien à long terme doit-il porter sur tout ce qui est fourni dans le cadre du nouveau projet de FSIN?
Réponse du Canada		Plusieurs contrats sont actuellement en place pour le soutien de nombreuses technologies d'instruction dans les écoles. Des solutions intérimaires de soutien sont nécessaires pour combler les lacunes critiques de la couverture actuelle et alléger la pression sur le personnel scolaire. La solution de soutien à long terme est envisagée comme un système de soutien holistique et omniprésent pour les anciennes et les nouvelles technologies d'instruction, avec un soutien provenant de contrats multiples. Le processus vient tout juste de commencer et il est trop tôt pour que le Canada fournisse une réponse sur la portée de la solution de soutien à long terme du FSIN.
43.	Question du participant	Quel sera le degré de consultation du soutien en service tout au long de ce processus, notamment en ce qui concerne le déploiement et l'intégration des nouvelles technologies?
Réponse du Canada		Il est trop tôt pour que le Canada fournisse une réponse sur le niveau de consultation du service en soutien (SES) tout au long de ce processus. L'importance du SES a été reconnue par le programme du FSIN, qui a fait du soutien un système de base du FSIN. Le soutien est abordé comme un soutien des capacités, et pas uniquement comme un soutien du matériel. Le FSIN suivra le processus d'analyse de rentabilisation du soutien (ARS) du matériel pour déterminer comment le soutien du FSIN sera réparti et géré entre les multiples contrats de soutien en service (CSES) existants et nouveaux.
44.	Question du participant	En ce qui concerne les problèmes apparus dans le CONOPS, lesquels voulez-vous régler en premier? Avez-vous réfléchi à la manière dont vous alliez prioriser les

		<p>problèmes? Classeriez-vous par ordre de priorité le moins cher? Le plus rapide? Ou est-ce que le meilleur gagne? Vous parlez du concept de soutien intérimaire et du concept de soutien à long terme, il est vraiment important d'encadrer notre réflexion pour savoir lesquelles de ces questions sont les plus importantes pour vous.</p>
Réponse du Canada		<p>Le soutien intérimaire et le soutien à long terme sont tous deux importants, mais l'accent est mis ici sur le soutien intérimaire pendant la période de définition du FSIN. Le Canada veut trouver des solutions abordables à certains problèmes actuels de soutien. Nous définissons et hiérarchisons les problèmes en tenant compte de la possibilité, de l'accessibilité financière et de l'adaptabilité au soutien futur. Les solutions pourraient inclure de nouveaux contrats et de nouvelles tâches dans le cadre des contrats existants.</p> <p>Si les fournisseurs ont des recommandations à formuler à mesure que nous avançons, ils peuvent les envoyer à TPSGC.PAFSIN-APFNTS.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca</p>
45.	Question du participant	La MRC a-t-elle envisagé de consulter le monde universitaire dans le cadre d'un FSIN?
Réponse du Canada		Oui, la MRC a envisagé de consulter le monde universitaire dans le cadre du FSIN.
46.	Question du participant	La MRC consulte-t-elle l'armée de terre et de l'armée de l'air pour comprendre et éventuellement tirer parti de leurs solutions d'instruction?
Réponse du Canada		La MRC consulte l'armée de terre et l'armée de l'air sur leurs systèmes et initiatives d'instruction.
47.	Question du participant	Le programme de TSIN prévoit-il de nouvelles infrastructures?
Réponse du Canada		Le programme de TSIN définira les exigences en matière d'infrastructure et les projets d'immobilisations en matière d'infrastructure seront fournis (si nécessaire) par le sous-ministre adjoint (Infrastructure et environnement) [SMA(IE)].
48.	Question du participant	Le CONOPS recommande une structure de gouvernance dirigée par un seul officier général. La MRC considère-t-elle que la structure de gouvernance du FSIN est similaire à celle de la 2e Division aérienne canadienne de l'ARC ou à une autre? En outre, voyez-vous un rôle pour l'industrie dans l'élaboration d'une nouvelle structure de gouvernance?
Réponse du Canada		Le processus vient tout juste de commencer et il est trop tôt pour que le Canada fournisse une réponse.

49.	Question du participant	Étant donné qu'il existe de nombreux contrats de soutien pour les technologies d'instruction existantes et que les programmes apporteront des solutions de soutien pour les futures technologies d'instruction, qu'est-ce qui doit être soutenu dans le cadre des solutions de soutien intérimaire et à long terme?
Réponse du Canada		<p>Les solutions de soutien ne sont pas des applications injectives aux contrats. Les solutions de soutien intérimaire sont destinées à résoudre les problèmes critiques et actuels du système d'instruction navale (SIN) qui ne sont pas traités par les solutions de soutien existant. Le Canada définit actuellement les exigences et la portée des solutions potentielles de soutien intérimaire.</p> <p>Par ailleurs, la planification du soutien à long terme du Canada nécessitera une évaluation holistique des besoins et des options qui pourrait mener à l'utilisation de divers contrats de soutien existants et à l'établissement de nouveaux contrats de soutien. Le processus vient tout de commencer et il est trop tôt pour que le Canada fournisse une réponse sur la portée de la solution de soutien à long terme.</p>
50.	Question du participant	Quelle est la portée du contrat de soutien intérimaire et du contrat de soutien à long terme? Avez-vous envisagé de passer à un contrat de soutien à long terme?
Réponse du Canada		<p>Le Canada définit actuellement les exigences et la portée des solutions potentielles de soutien intérimaire. La question implique un seul contrat, mais ce ne sera pas nécessairement le cas. Le Canada examine divers moyens d'obtenir des solutions intérimaires requises qui pourraient comprendre la création d'un ou de plusieurs contrats, la création de tâches dans le cadre de contrats existants et le recours à des offres permanentes ou à des ententes en matière d'approvisionnement. La sélection des solutions tiendra compte des moyens d'action les plus rapides.</p> <p>Lors de la mise en œuvre de solutions de soutien intérimaire, le Canada tiendra compte des aspects qui peuvent contribuer à accélérer la mise en place de la solution de soutien à long terme du FSIN. Cependant, l'objectif principal des solutions de soutien intérimaire est d'atténuer rapidement les problèmes du SIN jusqu'à ce que le FSIN soit opérationnel.</p>
51.	Question du participant	Avez-vous une feuille de route planifiée et la Marine a-t-elle déterminé les éléments les plus prioritaires en premier lieu et quels pourraient être ces éléments?
Réponse du Canada		Une feuille de route est en cours d'élaboration et les priorités des activités seront évaluées.
52.	Question du participant	Où voyez-vous le rôle de la simulation et des simulateurs dans un futur système d'instruction navale?

Réponse du Canada		Le FSIN considère la simulation, les simulateurs et leurs atouts comme des éléments clés d’une architecture de l’instruction à distance ouverte, réactive, reconfigurable et capable de suivre les données d’apprentissage expérientiel dans plusieurs systèmes. Le FSIN met en valeur la possibilité de réutiliser, de réaffecter et de reconfigurer des solutions de simulation modulaires pour une utilisation interopérable, qu’il s’agisse d’une immersion totale ou d’une utilisation dans un cours.
53.	Question du participant	L’instruction en mer est-elle considérée comme une composante importante du futur système d’instruction navale?
Réponse du Canada		Le CONOPS du FSIN est fondé sur la fourniture d’une instruction au point et au moment où le besoin s’en fait sentir, notamment sur terre et en mer. Cela nécessite des solutions réactives, efficaces et accessibles sur de multiples appareils et environnements. Des systèmes capables de collecter et d’enregistrer à distance des données sur les rendements expérientiels tout au long du continuum d’instruction, tout en pilotant des parcours d’instruction prédictifs et adaptatifs pour garantir la disponibilité opérationnelle.
54.	Question du participant	Le Canada recherche-t-il une solution « optimale » ou une solution « unique »?
Réponse du Canada		Le Canada recherche une solution qui repose sur les normes et les meilleures pratiques de l’industrie.
55.	Question du participant	Quelle est la plus grande préoccupation du MDN concernant les FSIN en ce moment?
Réponse du Canada		Le processus vient tout juste de commencer et il est trop tôt pour que le Canada fournisse une réponse.
56.	Question du participant	Il est entendu que le programme de TSIN n’est pas un projet, mais passe-t-il par les phases d’un projet d’investissement?
Réponse du Canada		Le programme de transformation du système d’entraînement naval (TSIN) n’est pas un projet d’investissement. Il s’agit plutôt du programme de la MRC visant à gérer la transformation du système d’instruction navale (SIN) actuel en futur système d’instruction navale (FSIN). En tant que tel, le programme de TSIN ne suit pas le processus d’acquisition des projets d’investissement, mais dépendra d’autres projets pour fournir une capacité d’instruction.
57.	Question du participant	Pouvez-vous nous dire si votre programme est en phase de définition ou d’analyse des options?

Réponse du Canada		Le programme de transformation du système d'entraînement naval (TSIN) n'est pas un projet d'investissement. Il s'agit plutôt du programme de la MRC visant à gérer la transformation du système d'instruction navale (SIN) actuel en futur système d'instruction navale (FSIN). En tant que tel, le programme de TSIN ne suit pas le processus d'acquisition des projets d'investissement, mais dépendra d'autres projets pour fournir une capacité d'instruction.
58.	Question du participant	Comment voulez-vous que l'industrie assure le suivi du contenu pour garantir sa réutilisation? Outre le recours à des concepteurs de systèmes d'instruction, connaissez-vous d'autres moyens de repérer les préjugés culturels et sexistes dans l'élaboration du contenu de l'instruction?
Réponse du Canada		Le processus vient tout juste de commencer et il est trop tôt pour que le Canada fournisse une réponse.
59.	Question du participant	Quel est le niveau d'apprentissage à distance recherché par la MRC?
Réponse du Canada		Le CONOPS du FSIN donne la priorité à un modèle d'apprentissage à distance fondé sur la fourniture d'une instruction au point et au moment où elle est nécessaire. Cela comprend l'instruction formelle et informelle, les aides basées sur le rendement au travail, ainsi que les expériences individuelles et collectives. Le cadre numérique permettra l'apprentissage à distance en fournissant un écosystème d'apprentissage intégré capable d'offrir l'accès, l'interopérabilité des données, un contenu et des environnements modulaires réactifs et reconfigurables où et quand cela est nécessaire. Cela nécessite des stratégies pédagogiques et des solutions technologiques conçues pour tenir compte de la largeur de bande, de l'interopérabilité et du déploiement de plusieurs dispositifs et systèmes.
60.	Question du participant	Compte tenu du grand nombre de technologies d'apprentissage différentes, comment la MRC abordera-t-elle l'intégration et l'interopérabilité des données entre ces technologies?
Réponse du Canada		Le Canada pense qu'il est possible d'utiliser des modèles et des processus de données normalisés au sein d'une architecture qui favorise l'interopérabilité des données entre les systèmes. Le cadre numérique permettra la collecte et la communication de données sur l'apprentissage expérientiel dans tous les environnements d'instruction, notamment les solutions de simulation.
61.	Question du participant	Comment la MRC s'assurera-t-elle que les fournisseurs seront en mesure d'intégrer un FSIN?

Réponse du Canada		La MRC envisage de procéder à des approvisionnements futurs pour s'aligner sur les exigences du FSIN.
62.	Question du participant	La conception et le développement expérimentaux feront-ils partie d'un FSIN?
Réponse du Canada		Le processus vient tout juste de commencer et il est trop tôt pour que le Canada fournisse une réponse.
63.	Question du participant	Existe-t-il des systèmes anciens en place que vous prévoyez de maintenir dans le cadre du FSIN?
Réponse du Canada		Le Réseau d'apprentissage de la Défense (RAD) est le système de gestion de l'apprentissage des FAC et du MDN. Le FSIN et le cadre numérique envisagent une plate-forme ouverte d'apprentissage à distance, composée de technologies éducatives et de systèmes de données interconnectés, offrant une expérience de l'instruction allant au-delà du RAD actuel.
64.	Question du participant	Pouvez-vous nous en dire plus sur l'interface utilisateur du CD?
Réponse du Canada		Le CD du FSIN fournira un point d'entrée au portail pour tous les utilisateurs du système, personnalisé en fonction du rôle de l'utilisateur et de ce qu'il attend du système. L'interface du CD doit être ancrée dans les principes de conception centrée sur l'utilisateur.
65.	Question du participant	Quelle est l'infrastructure informatique en place pour soutenir l'instruction de la MRC? Tous les sites d'instruction disposent-ils d'une connectivité Internet et d'un accès à large bande?
Réponse du Canada		La MRC est en train de mettre en place le Wi-Fi dans toutes ses zones d'instruction non classifiées et étudie les options qui permettraient de mieux répondre aux besoins informatiques de l'instruction. Il s'agit d'une combinaison de l'Internet commercial et du réseau étendu de la Défense (RED).
66.	Question du participant	La programmation des cours est-elle faite localement par chaque côte ou au niveau national pour la MRC?
Réponse du Canada		Le calendrier des cours est établi au niveau national pour la MRC.
67.	Question du participant	Pouvez-vous nous donner une estimation approximative du pourcentage de vos cours existants qui sont numériques et du pourcentage des cours qui sont donnés par des instructeurs?

Réponse du Canada		Il n'est pas possible de fournir une estimation approximative à l'heure actuelle.
68.	Question du participant	Qu'est-ce que le système de gestion de contenus de l'apprentissage de la MRC? Est-ce un élément auquel un entrepreneur aurait accès?
Réponse du Canada		La MRC ne dispose pas actuellement d'un système de gestion de contenus d'apprentissage. Le CD du FSIN aura besoin d'un système de gestion des actifs numériques capable de conserver les moyens de plusieurs projets et sources pour les utiliser et les réutiliser dans le système d'instruction.
69.	Question du participant	Envisagez-vous de recourir à une analyse des besoins en matière d'instruction comme méthodologie et cherchez-vous à obtenir le soutien de l'industrie à cet égard?
Réponse du Canada		Oui, la MRC effectue des analyses des besoins en matière d'instruction. En ce qui concerne la participation de l'industrie, le processus vient tout juste de commencer et il est trop tôt pour que le Canada fournisse une réponse.
70.	Question du participant	Le programme sera-t-il financé par des fonds d'investissement de crédit 5 et devra-t-il être approuvé par le Conseil de gestion du programme (CGP)?
Réponse du Canada		Le processus vient tout juste de commencer et il est trop tôt pour que le Canada fournisse une réponse.
71.	Question du participant	Comment le projet de modernisation des systèmes de formation et de préparation opérationnelle (MSFPO) s'articule-t-il avec les autres éléments du FSIN? Comment sont-ils connectés?
Réponse du Canada		Le Canada reconnaît l'intérêt de l'industrie sur la façon dont d'autres projets peuvent être liés au programme de TSIN et au FSIN, et fournira cette information, le cas échéant, lorsqu'elle sera connue.
72.	Question du participant	Comment le programme du FSIN s'articule-t-il avec d'autres projets?
Réponse du Canada		Le programme de transformation du système d'entraînement naval (TSIN) gère la transformation de l'actuel système d'entraînement naval (NTS) en futur système d'entraînement naval (FSIN). Le programme de TSIN est en interface avec les projets qui fourniront une capacité d'instruction pour s'assurer, dans la mesure du possible, que les exigences du FSIN sont satisfaites.

Annexe C - Sigles et acronymes

Les sigles et acronymes suivants ont été utilisés dans le présent document.

Sigles et acronymes		Définition
1.	ACS+	Analyse comparative entre les sexes plus
2.	ARC	L'Aviation royale canadienne
3.	ARS	L'Analyse de rentabilisation soutien
4.	CE	Coentreprise
5.	CGP	Conseil de gestion du programme
6.	CIC	Capacités industrielles clés
7.	CN	Cadre numérique
8.	CONOPS	Concept des opérations
9.	CSES	Contrats de soutien en service
10.	CSI	Concepteurs de systèmes d'instruction
11.	DDR	Demande de renseignements
12.	DDP	Demande de propositions
13.	DOA	Dépôt d'objets d'apprentissage
14.	EB	Énoncé des besoins
15.	EDA	Enregistrement de dossiers d'apprentissage
16.	EDT	L'Énoncé de travail
17.	EM	Expert en la matière
18.	ENDI	Environnement naval de données intégré
19.	ERTG	Ententes sur les revendications territoriales globales
20.	ESN	Exemption au titre de la sécurité nationale
21.	FAC	Forces armées canadiennes
22.	FSIN	Futur système d'instruction navale
23.	GBN	Gestion des biens numériques
24.	GC	Gouvernement du Canada
25.	GI	Gestion de l'instruction
26.	GPIM	Groupe du Personnel et de l'Instruction de la Marine
27.	IA	Intelligence artificielle
28.	II	Installations d'instruction
29.	II et E	Instruction individuelle et éducation
30.	ISQ	Invitation à se qualifier

31.	ITAR	Les International Traffic in Arms Regulations
32.	LGBTQ2+	Lesbienne, gay, bisexuel, transgenre, queer et bi-spirituel
33.	LPD	Loi sur la production de défense
34.	MDN	Ministère de la Défense nationale
35.	MRC	Marine royale canadienne
36.	MS	Microsoft
37.	MSIEPO	Modernisation du système d’instruction et d’état de préparation opérationnelle
38.	NCC	Navires de combat canadien
39.	NPEA	Navires de patrouille extracôtiers et de l’Arctique
40.	NSI	Navire de soutien interarmées
41.	PAA	Processus d’approvisionnement agile
42.	PAI	Plans d’avantages pour les Autochtones
43.	PDF	Format de document portable
44.	PME	Petite et moyenne entreprise
45.	RAD	Réseau d’apprentissage de la Défense
46.	RA/RV	Réalité augmentée / Réalité virtuelle
47.	RCN	Région de la capitale nationale
48.	RIT	Retombées industrielles et technologiques
49.	SAMD	Stratégie d’approvisionnement en matière de défense
50.	SEAOG	Service électronique d’appels d’offres du gouvernement
51.	SES	SES Soutien en service
52.	SGA	Systèmes de gestion de l’apprentissage
53.	SGCV	Système de gestion du contenu d’apprentissage
54.	SIN	Système d’instruction navale
55.	SLI	Soutien logistique intégré
56.	SPAC	Services publics et Approvisionnement Canada
57.	STIM	Sciences, de la technologie, de l’ingénierie et des mathématiques
58.	TI	Technologie de l’information
59.	TSIN	Transformation du système d’instruction navale
60.	xAPI	Interface de protocole d’application